

Page: 1/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit tesakrepp 4324

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations

déconseillées Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Catégorie du produit PC0 Autres

· Emploi de la substance / de la

préparation

Ruban adhésif

1.3 Producteur/fournisseur : Tel.: +49-40-88899-101 tesa SF

PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

Hugo-Kirchberg-Str. 1 D-22848 Norderstedt

Allemagne

tesa tape Schweiz AG Grossmattstrasse 9 CH-8902 Urdorf Tel.: 044 560 01 00

Email: tesa-schweiz@tesa.com

· Service chargé des renseignements

tesa SE, Affaires réglementaires

SDS@tesa.com, Tel.: 1949-40-88899-6954

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence La Suisse. Centre toxicologique : Numéro de cas d'urgence (la Suisse) : 145 De

l'étranger : + 41 44 251 51 51

Reception Headquarters

tesa SE, Hugo-Kirchberg-Str. 1, 22848 Norderstedt, Germany

Phone: +49 40 88899 2667 (Mon.-Thurs. 07:00-18:00h, Fr. 07:00-15:00h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou de la préparation

· Classification selon le règlement

(CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE)

n° 1272/2008

Le produit est considéré comme un article selon l'article 3 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et n'est pas soumis à l'obligation d'étiquetage selon l'article 1

du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Pour les articles, la fourniture d'une fiche de données de sécurité n'est pas obligatoire en vertu de l'article 31 du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH). La mise à disposition d'informations au format d'une fiche de données de sécurité se fait sur une base volontaire.

Pictogrammes de danger néant · Mention d'avertissement néant · Mentions de danger

Le produit ne contient pas de composés halogénés organiquement liés (AOX), de · 2.3 Autres dangers

nitrates, de composés de métaux lourds (somme inférieure à 100 ppm) et de

formaldéhvde.

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

· Description: Support: papier

(suite page 2)



Page: 2/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

Nom du produit tesakrepp 4324

(suite de la page 1)

Imprégnation : copolymère d'ester acrylique

Couche de séparation : mélange de copolymère styrène/butadiène carboxylé et

d'une substance contenant des groupes stéaryle

Adhésif : mélange de caoutchouc naturel et de résines d'hydrocarbures, chargé

d'oxyde de zinc et de silicate d'aluminium

· Composants contribuant aux

dangers: néant

SVHC Exempt de substances SVHC ou < 0,1

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du

contenu sans objet

· Indications complémentaires : Pour le libellé des mentions de danger citées, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

· Indications générales : Aucune mesure particulière n'est requise.

· après inhalation :

· après contact avec la peau : Le produit n'est pas irritant pour la peau.

Rincer à l'eau chaude.

· après contact avec les yeux : · après ingestion : néant

· 4.2 Principaux symptômes et effets,

aigus et différés

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements

particuliers nécessaires Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'indendie à

l'environnement.

· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

5.2 Dangers particuliers résultant

de la substance ou de la

préparation

Jet d'eau à grand débit.

En cas d'incendie, il peut être libéré

Oxydes d'azote (NOx) Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO2)

Dans certaines conditions d'incendie, des traces d'autres substances toxiques ne

sont pas à exclure.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

 Autres indications néant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Non nécessaire.

· 6.2 Précautions pour la protection

de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

(suite page 3)



Page : 3/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

Nom du produit tesakrepp 4324

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7 Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels,

consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une

manipulation sans danger Auc

Aucune mesure particulière n'est requise.

· Préventions des incendies et des

explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et

conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage

commun : Non nécessaire

· Autres indications sur les

conditions de stockage :

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

néant

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

· Indications complémentaires : Le présent document est basé sur les listes en vigueur au moment de son

élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection respiratoire : non nécessaire.
 Protection des mains : Non nécessaire.

· Matériau des gants L'adéquation et la résistance d'un gant dépendent des conditions d'utilisation,

telles que la fréquence et la durée du contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur et la forme du gant. En principe, il convient de demander les informations nécessaires au fabricant de gants. Les gants contaminés ou

endommagés doivent être remplacés immédiatement.

· Temps de pénétration du matériau

des gants

Le temps de pénétration exact doit être demandé au fabricant de gants de

protection et respecté.

Protection des yeux/du visage non nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

État physiqueCouleur :beige

Odeur : presque inodore
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion : non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle

d'ébullition non déterminé Inflammabilité non applicable

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· inférieure : Non déterminé.

(suite page 4)



Page : 4/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

Nom du produit tesakrepp 4324

	(suite de la page 3
supérieure :	Non déterminé.
· Point d'éclair :	non applicable
· Température d'inflammation :	non applicable
Température de décomposition :	Non déterminé.
· pH	Non applicable.
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· dynamique :	Non applicable.
Solubilité	
· l'eau :	insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
Pression de vapeur :	Non applicable.
Densité et/ou densité relative	
Densité :	non déterminée
Densité relative.	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non applicable.
9.2 Autres informations	
Aspect:	
Forme:	solide
Indications importantes pour la protection de la sant	ié et
de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit n'est pas spontanément inflammable.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Teneur en solvants :	·
solvants organiques	Residual solvent content in tape: much smaller than 0,1
•	weight-%
Teneur en substances solides :	100,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
Informations concernant les classes de dan	aer
physique	
Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz	
inflammables ou contact de l'equ	n f a n t

néant

néant

néant

néant

néant

néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

inflammables au contact de l'eau

Matières solides comburantes

• **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique · Décomposition thermique /

· Liquides comburants

· Peroxydes organiques

Explosibles désensibilisés

conditions à éviter : Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme.

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Aucune réaction dangereuse connue



Page: 5/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

Nom du produit tesakrepp 4324

(suite de la page 4)

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles. · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de décomposition

dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· de la peau: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· des yeux : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition

répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles. 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles. · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable. · vPvB: Non applicable.

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices

endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques :

· Contient de par sa formule les métaux lourds et composés suivants de la directive CEE No

76/464 CEE:

libre de métaux lourds (Pb, Cd, Hg, Cr6+)

Exempt de polybromobiphényles (PBBs) et de polybromodiphényléthers (PBDEs)

conformément à la directive RoHS.

(suite page 6)



Page: 6/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 - RS 813.11

Date d'impression: 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

Nom du produit tesakrepp 4324

(suite de la page 5)

· Indications générales : En général non polluant

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation: De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures

ménagères.

Energy recovery: The product can be applied to a suitable waste incineration plant

for mixed waste.

Energy recovery by incineration in an approved waste incineration plant. Consider the applicable regulations of the country, the State or local area. For larger amounts of waste: consult the authorities prior the disposal.

· Information supplémentaire sur la numéro des déchets:

Le numéro de code de déchet indiqué ci-dessus ne constitue donc qu'une

recommandation possible.

L'élimination doit être effectuée dans le respect des prescriptions légales, après consultation des autorités locales compétentes et de l'entreprise d'élimination, dans une installation appropriée et agréée à cet effet. L'attribution d'un numéro de code de déchet doit être effectuée conformément à la directive européenne 2000/532/CE en liaison avec la directive 75/442/CEE, de manière spécifique à la

branche et en accord avec l'entreprise régionale d'élimination des déchets.

Emballages non nettoyés : Void

· Recommandation : Elimination des déchets relative aux prescriptions légales.

sont pas applicables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport	
· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement · Polluant marin :	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.	
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne

(suite page 7)



Page: 7/7

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.01.2023 Numéro de version 28 (remplace la version 27) Révision: 21.01.2023

Nom du produit tesakrepp 4324

(suite de la page 6)

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas

applicables.

évite

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Classification complémentaires selon GefStoffV (ordonnance sur

les produits dangereux) annexe II: néant

· Indications sur les restrictions de

travail : néant

Règlement en cas d'incident : néant

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas de garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Ce produit (ce groupe de produits) n'est pas une substance dangereuse au sens du GefStoffV actuellement en vigueur. Cette fiche de données de sécurité n'est donc pas soumise à la gestion automatique des modifications conformément au GefStoffV § 6 alinéa 1.

· Service établissant la fiche

technique: tesa SE, Corporate Regulatory Affairs

Contact: tesa SE, Corporate Regulatory Affairs, Email: SDS@tesa.com, Tel.: +4940-

88899-0

· Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic SVHC: Substances of Very High Concern vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

* Données modifiées par rapport à

la version précédente

CH-F